

Un corps professoral plus féminisé ?

par Christine CORBEIL, directrice

Le comité d'accès à l'égalité UQAM-SPUQ vient tout juste de rendre public son plan d'action 2001-2004 pour le corps professoral. Depuis la création du comité en 1994, il semble bien que les mesures mises en place pour favoriser un redressement de la représentation féminine au sein du corps professoral ont eu un effet bénéfique: celle-ci est passée de 25,9% des effectifs réguliers en octobre 1994 à 31,28% en juin 2002. Cette progression mérite d'être soulignée mais elle ne doit pas nous faire oublier qu'il y a encore d'importants bastions masculins à l'UQAM: 8 départements (sur un total de 32) sont classés à très forte prédominance masculine (19% et moins de femmes), 13 départements sont à prédominance masculine (20%-39%) et 6 départements offrent un profil de mixité ou sont en voie de le devenir (40 à 59%). De tels chiffres nous rappellent l'importance d'être constamment

vigilantes lors du recrutement, de la sélection et de l'embauche des nouvelles ressources professorales. En dépit des efforts consentis au cours des dernières années, certains départements tels sciences économiques, études urbaines et touristiques, science politique, pour n'en nommer que quelques-uns, résistent toujours à introduire plus de femmes dans leurs rangs.

Que dire maintenant du programme des chaires de recherche du Canada mis en place par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour favoriser le renouvellement du corps professoral. La situation est tout simplement scandaleuse au dire de plusieurs : à peine 15% des chaires ont été attribuées à des femmes depuis l'ouverture du programme. Les universités québécoises participent de cette même discrimination car à peine 13% des chaires ont une femme comme

titulaire (Gingras, *Le Devoir*, 22 octobre 2002). Que faire pour contrer de tels résultats? Si l'on modifie les règles d'attribution des chaires pour s'assurer une meilleure représentation des femmes, nous risquons de provoquer le mépris de certains intellectuels masculins qui, déjà, se plaignent de ne pas être traités sur un pied d'égalité avec les femmes (Leroux, *Le Devoir*, 7 mars 2003). Il est certain que nous devons agir rapidement et efficacement pour occuper une place significative dans le champ scientifique. C'est pourquoi l'équipe de l'IREF travaille d'arrache-pied pour recruter une candidate qui contribuera à la dynamisation des études féministes tout en s'inscrivant dans le plan de développement de la recherche à l'UQAM. La bataille pour obtenir une Chaire en études féministes n'est pas gagnée mais nous maintenons le cap sur cet objectif.

..... suite à la page 2

Dans ce numéro :

► Volet Formation	3	► Événements à venir	19
► Volet Recherche	5	► Nouvelles parutions	20
► Alliance de recherche IREF/Relais-femmes	16	► Les publications de l'IREF	23
► Protocole UQAM/Relais-femmes	18		

Pour ne pas vous laisser sur une note trop pessimiste, il me fait grand plaisir de féliciter **Isabelle Boisclair** qui vient d'obtenir un poste de professeure à l'Université de Sherbrooke au Département des lettres et communications, secteur études littéraires et culturelles. Isabelle a été chargée de cours à l'IREF pendant quelques années et nous a fait partager plusieurs de ses passions et de ses convictions féministes. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et espérons que notre collaboration puisse se poursuivre sous d'autres formes.

Dans la foulée des bonnes nouvelles, j'aimerais également féliciter l'équipe de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR) qui a obtenu en janvier dernier le financement pour la prolongation de ses activités. L'ARIR dispose donc de deux années supplémentaires pour compléter et enrichir sa programmation de recherche, de diffusion et de formation. Pour plus de détails, veuillez lire le mot de Lyne Kurtzman dans le présent *Bulletin*.

Pour en savoir davantage sur les activités de l'IREF au cours de l'année 2002-2003 et planifier l'avenir avec nous, vous êtes cordialement invitées à participer à **l'assemblée générale le 12 juin à 13h30**. Nous en profiterons pour combler quelques postes devenus vacants : une coordonnatrice à l'enseignement, deux représentantes des professeures au Conseil et une représentante des étudiantes. Je saisis l'occasion pour remercier **Marie-Lise Brunel** qui a fait un excellent travail de coordonnatrice à l'enseignement pendant deux ans; merci également à **Julie Ouellette**, étudiante à la maîtrise en études littéraires — concentration études féministes qui a assuré une présence dynamique au sein du Conseil.

Bienvenue à nos nouvelles membres !

À la réunion du 19 février dernier, les membres du conseil de l'IREF ont recommandé l'accréditation à titre de membre associée de **Cynthia-Anne Boutin**, vice-présidente et membre fondatrice du comité administratif de Rêves d'Adultes Fondation Marcel Boutin (Adults Wish Foundation). Mme Boutin vient de terminer son baccalauréat en sociologie avec concentration en études féministes à l'UQAM, et a réalisé dans ce cadre différentes recherches concernant les femmes. Ont également été accréditées les personnes suivantes à titre de membres étudiantes : **Maraki Komoe**, étudiante à la maîtrise en économique. Son mémoire, dirigé par Ruth Rose-Lizée, porte sur l'intégration des femmes immigrantes sur le marché du travail au Québec. **Denise Kolta**, étudiante à la maîtrise en études littéraires. Son mémoire portera sur la question du transgenre dans deux films de Pedro Almodovar. **Elsa Beaulieu**, étudiante à la maîtrise en études et interventions régionales à l'UQAC. Son mémoire s'intitule : *Solidarités, stratégies de survie et pratiques d'auto-développement des femmes au Sénégal : le cas des « groupements d'intérêt économique »*.

L'hiver s'étire mais les activités printanières liées à l'enseignement foisonnent à l'IREF

par Marie-Lise BRUNEL, coordonnatrice de l'enseignement

En effet, en cette fin de session d'hiver, soulignons les activités et réalisations du printemps:

➤ Le lancement, le 19 mars dernier, du meilleur mémoire 2001 en études féministes. Intitulé « Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) » il a été présenté par son auteure, **Gaëthane Lemay**. On peut se le procurer au secrétariat de l'IREF (W-4290) au prix de 15 \$.

➤ L'attribution de deux bourses de la Fondation UQAM, grâce au Fonds Anita Caron destiné aux étudiantes et étudiants de l'IREF. Il s'agit de la réouverture du concours, puisqu'aucune candidature admissible n'avait été reçue à l'automne 2002. Pour être admissible à l'une des deux bourses de 500\$ chacune, il faut être inscrite, inscrit à une mineure en études féministes. Les deux gagnantes sont : **Catherine St-Germain**, de la majeure en sciences religieuses et **Catherine Jauzion-Greverolle**, de la majeure en sociologie.

➤ Dans le cadre du Forum des cycles supérieurs, de la recherche et de la création, l'IREF a organisé deux activités soit :

Le 25 mars, au W-5215, **Marie St-Cyr**, carriérologue et conseillère à la vie étudiante, responsable de l'organisation de réseaux socioprofessionnels à l'UQAM, a expliqué à l'assistance comment se structure un réseau.

Elle nous a également fait part des avantages que tous les membres de l'IREF (étudiantes, chargées de cours, professeures) peuvent retirer de l'appartenance à un réseau socio-professionnel.

Afin de mettre sur pied un réseau en études féministes à l'UQAM, les étudiantes intéressées à faire partie de l'équipe qui jettera les bases du réseau, qui l'alimentera en informations et contribuera à maintenir les données à jour, sont priées de communiquer avec Marie St-Cyr au (514) 987-3000 poste 2773. L'implantation du réseau est prévue pour septembre 2003.

Le 27 mars au W-5215, **Brenda Veer**, étudiante en carriérologie (2^e cycle) et **Louissette Jean**, conseillère en orientation de l'UQAM ont présenté un atelier sur le bilan de compétences.

Les spécialistes de l'emploi affirment aujourd'hui que nous serons appelés à changer de travail cinq à sept fois au cours de notre vie active. Et quand il faut se dénicher un nouvel emploi, prendre des décisions concernant un changement de poste ou une réorientation de carrière, on se trouve toujours face aux mêmes questions fondamentales :

♦ Qu'est-ce que j'ai à offrir ?

♦ Qu'est-ce que j'ai appris de mes expériences professionnelles et personnelles ?

♦ Comment est-ce que je peux les transférer dans des emplois qui n'ont pas toujours un rapport direct avec le diplôme obtenu ou l'emploi précédent ?

♦ Comment mettre en valeur ce que je suis, ce que je connais et ce que je sais faire ?

Réaliser un bilan de compétences est donc une étape cruciale qu'il ne faut pas escamoter si on veut que notre c.v. soit efficace et que notre action débouche sur un emploi à notre mesure.

➤ Enfin, la revue *FéminÉtudes* produira encore cette année un numéro fort intéressant dont la thématique fait « jeune ». Bravo au comité !



InfoSphère en études féministes

Au fil des années, les bibliothèques de l'UQAM ont constitué un important fonds documentaire multidisciplinaire sur les femmes. Ce fonds rassemble actuellement plus de 20 000 documents répartis dans les différentes bibliothèques et au Centre des collections spécialisées (C.D.S.H.¹). Les bibliothèques regroupent livres, périodiques et le Centre 3 000 rapports de recherche, 2 000 publications gouvernementales, des ouvrages de référence et 1 500 dossiers thématiques.

Accès aux collections

Il existe deux moyens d'accès privilégiés aux collections :

- **BADADUQ**, le catalogue des bibliothèques qui permet de retracer livres, publications gouvernementales, thèses, rapports, etc.
- **Interfemmes**, la base de données bibliographiques sur les femmes, produite depuis 1991 par la Bibliothèque centrale, qui recense articles de revue, actes de colloque, chapitres de livre, etc.

Accessible sur le Web du Service des bibliothèques sous la rubrique Bases de données et dans les ressources thématiques des Études féministes, elle est disponible à l'URL suivante :

http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?INVITE+source+3_uqam_0+3+uqam

Ressources documentaires en études féministes

Pour se familiariser avec les principaux outils de recherche, on peut consulter :

- Le guide de ressources documentaires en études féministes disponible dans le Web des bibliothèques à l'adresse suivante: http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/Thematiques/Et_feministes/index.html

Le guide présente un choix d'ouvrages (dictionnaires, encyclopédies, périodiques, répertoires, etc.) disponibles dans les bibliothèques et au Centre des collections spécialisées, de même que des ressources accessibles sur Internet.

Pour apprendre à faire une recherche d'information efficace

Suivre des cours sur les femmes demande une même exigence académique, celle de se donner une méthode de travail scientifique et de produire des travaux universitaires documentés. Pour cela, les bibliothèques et l'IREF ont développé un outil de formation accessible par le Web des bibliothèques ou celui de l'IREF:

•InfoSphère

InfoSphère, qui s'adresse particulièrement aux étudiant(e)s en études féministes, a pour but l'acquisition des compétences de base qui aideront à

devenir efficace dans la démarche de recherche d'information. InfoSphère donne aussi accès à de nombreuses ressources documentaires dans le Web.

Il est divisé en huit modules qui correspondent à chacune des étapes nécessaires pour effectuer une recherche documentaire complète.

InfoSphère est accessible à l'adresse suivante:

http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/etudes_feministes/index1.html

¹ Le C.D.S.H. (Centre de documentation en sciences humaines) est devenu le Centre des collections spécialisées. Il est situé au rez-de-chaussée de la Bibliothèque centrale. La localisation des documents dans le catalogue BADADUQ/Manitou se fait cependant toujours sous l'appellation C.D.S.H.

Document préparé par Catherine Passerieux, bibliothécaire / Révisé par Danielle Perreault

Aide à la recherche documentaire

Pierrette Richer, bibliothécaire
En remplacement de Catherine Passerieux
Bibliothèque centrale, local A-M127
Tél.: (514) 987-3000, poste 1073

En attendant le printemps...

par Anne QUÉNIART, coordonnatrice de la recherche

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes déjà à la mi-session... Plusieurs activités ont eu lieu à l'IREF depuis le début de l'année 2003, parmi lesquelles une table ronde sur l'équité salariale et quatre conférences sur des thèmes aussi variés que le clonage ou le mouvement *queer*. Je vous invite donc en lire les comptes rendus de l'automne 2002 et de l'hiver 2003 dans les pages qui suivent. Certaines d'entre vous ont également pu assister, dans le cadre du cours INS7370, à un débat sur les relations mères/filles, qui faisait suite à la

parution du livre *Histoires de vie au féminin*. Dans le cadre des activités du 8 mars, nous avons demandé à Anna Krusinski, étudiante au doctorat à McGill, de venir animer une discussion sur la place et le rôle des femmes dans l'action communautaire au Québec, à partir de sa propre expérience de chercheuse et de militante féministe dans Pointe St-Charles.

Quand le printemps sera là, ce sera, comme chaque année, le retour du Congrès de l'Acfas ! Cette année, il a lieu à Rimouski, du 19 au 23 mai. Certaines membres de l'IREF y

présentent des communications. Nous vous invitons à consulter le site de l'Acfas à l'adresse suivante : <http://www.acfas.ca/congres/> pour de plus amples informations.

Pour terminer ce mot concernant la recherche, j'attire votre attention sur un autre lancement, qui aura lieu suite à l'assemblée générale du 12 juin, soit celui des actes du colloque *Enjeux féministes : formes, pratiques, lieux et rapports de pouvoir* qui s'est tenu l'an passé dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas.

Comptes rendus de conférences organisées par l'IREF et son Alliance de recherche à l'automne 2002 et à l'hiver 2003

- **Pour ou contre une cinquième Conférence mondiale des femmes?**
- **Le féminisme d'État à travers l'histoire du Conseil du statut de la femme**
- **Les auxiliaires familiaux au Québec**
- **Clonage ou l'art de se faire doubler**
- **Équité salariale : où en sommes-nous?**
- **Histoires de vie au féminin : la suite...**
- **Quand le féminisme rencontre le mouvement *queer***

Pour ou contre une cinquième Conférence mondiale des femmes ?

Compte rendu rédigé par Catherine VÉRONNEAU, étudiante à la maîtrise en science politique — concentration études féministes

La Maison Parent-Roback nous conviait le 20 novembre dernier à une table ronde portant sur le thème de la pertinence ou non de tenir une cinquième Conférence des femmes en 2005 (aussi appelé « Beijing + 5 »). Cette conférence était animée par Charlotte Thibault et les principales intervenantes étaient Anick Druelle (Alliance de recherche IREF/Relais-femmes), Colette Lelièvre (Cybersolidaires),

Johanne Fillion (Action Canada pour la population et le développement) ainsi que Diane Matte (Marche mondiale des femmes).

Le constat général issu de cette table ronde est le suivant : la tenue d'une cinquième Conférence des femmes en 2005 ne fait pas du tout l'unanimité. Le fond autant que la forme ne plaisent pas à toutes et même, provoquent l'opposition directe à sa tenue chez certains groupes. Les différentes intervenantes nous ont d'abord expliqué leur point de vue et leur perception sur ce qui entrave ou peut mieux faire avancer la cause des femmes mais aussi de l'humanité en général.

Pour Anick Druelle, la question de tenir ou non une autre conférence n'est peut-

être pas l'enjeu premier, étant elle-même ambivalente à ce sujet. Cependant, elle remarque qu'investir les lieux internationaux, que ce soit par l'entremise d'une conférence ou d'une marche, exige beaucoup de ressources qui ne sont pas engagées aux niveaux national, provincial et local pour combattre la montée de la droite sur le plan mondial, ce qui est l'enjeu majeur, selon elle, dans le contexte actuel. Face à cette réalité, l'important pour les groupes féministes actifs est de constamment redéfinir leurs objectifs afin d'être en mesure de saisir ces nouveaux enjeux et d'évoluer avec le contexte. Pour cela, il importe d'investir les lieux de discussion existants à tous les niveaux et d'en créer d'autres lorsque nécessaire. Mais surtout d'élargir le débat vers un projet féministe mondial qui ne concerne pas seulement les femmes.

D'entrée de jeu, Colette Lelièvre évoque trois grands problèmes qui viennent miner le travail des différents groupes sociaux au plan international : le manque de couverture et de suivi dans les médias informatiques et de masse concernant les Conférences des femmes, la difficulté pour les groupes féministes d'être partout présents aux divers forums et conférences et la recherche constante du consensus unanime par l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Ces éléments font en sorte que, très souvent, les groupes et les populations sont mal informés, que certaines thématiques ne sont pas prises en considération et que plusieurs sujets sont écartés dans les Déclarations afin de plaire aux plus gros lobbies. Une des principales conséquences est que les acquis, les gains ainsi que les droits provenant de conférences précédentes sont alors dilués provoquant de cette façon une perte de leur sens et de leur valeur. En ce sens, pour Colette Lelièvre, il importe de créer un

momentum et d'assurer une plus grande visibilité en tenant une cinquième Conférence mondiale des femmes car ces conférences remettent à l'ordre du jour international le devoir de réflexion et d'action en ce qui a trait aux droits et aux besoins des femmes, mais aussi des populations.

Il est clair pour la troisième intervenante, Johanne Fillion, qu'il y a actuellement de plus en plus de maraudage de la part des groupes de droite pour saper les efforts faits jusqu'à maintenant. Pour pallier à cela, il s'agit d'investir d'autres tribunes où les forces de la droite sont absentes et d'élargir le discours pour que plus de gens et de groupes se sentent concernés et qu'ils réalisent que les luttes menées les touchent aussi. Il faut également créer des moments favorables pour parler des femmes et réinvestir les lieux de pouvoir qui ont été délaissés (volontairement ou non) par les femmes, comme par exemple l'ONU où le nombre de femmes aux instances décisionnelles diminue dramatiquement. Dans cette optique, il est, selon elle, impossible de passer à côté, à tout le moins, d'une « Conférence des femmes + 10 », soit « Beijing + 10 ».

Quant à Diane Matte, la question est claire : la tenue d'une Conférence des femmes en 2005 n'a pas lieu d'être actuellement mais ce, sans toutefois opposer un non catégorique à une « Conférence des femmes + 10 ». Avant de se relancer dans cette « aventure », il faut à tout prix revoir les stratégies qui ont été mises de l'avant par les différents groupes féministes depuis quelques années. Ainsi, la participation aux conférences est une stratégie à réévaluer, notamment parce que l'ONU est en perte de son sens politique et organisationnel et que sa légitimité est

grandement questionnée, ceci principalement à cause de son instrumentalisation par les États-Unis à travers le Conseil de sécurité. La prise en compte du rôle et de l'influence d'autres organisations internationales d'envergure, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sur l'issue de plusieurs décisions sociales mondiales est aussi cruciale. L'ouverture d'espaces de réflexion et de critique par rapport à ces organisations, dont plus spécifiquement l'ONU, est nécessaire pour permettre d'identifier de nouveaux moyens d'action et de réévaluer les moyens de pression. À ce titre, la Marche mondiale des femmes propose déjà une action en 2005 qui portera sur une charte féministe des droits humains.

Les pour et les contre

En tentant de répondre à la grande question « Pour ou contre une cinquième Conférence mondiale des femmes ? », d'autres questionnements et réflexions ont parallèlement émergé. D'abord, le mouvement féministe mondial bien que fragmenté, doit faire front commun contre la montée de la droite. Donc, investir les différents lieux de pouvoir et de discussion existants devient un enjeu primordial pour redonner une base solide au mouvement. L'ONU comme base structurelle de lutte, est remise en question quant à l'apport qu'elle peut apporter à la cause des femmes. Cependant, et malgré toutes les lacunes que peut présenter l'ONU, cette dernière a l'avantage de présenter une dimension juridique importante pour la reconnaissance internationale. Ce qui n'est pas à négliger dans l'établissement de futures stratégies. Bien que les points soulevés précédemment révèlent une situation partagée par toutes, pour plusieurs, le contexte actuel ne permet pas de pratiquer la

politique de la chaise vide. Il ne faut manquer aucun rendez-vous car d'autres, par exemple les groupes de droite, prendront ces places. Aussi, plusieurs ont relevé le fait qu'il est peut-être temps de modifier le discours et de l'élargir afin que plus de gens, hommes ou femmes, se sentent concernés. De plus, la tenue d'un événement comme une Conférence mondiale des femmes donne l'occasion aux divers groupes en présence de se rencontrer et surtout de « réseauter », ce qui favorise la réflexion et l'émergence de lieux communs de lutte.

Quoi qu'il en soit, une certaine insatisfaction court dans les groupes engagés dans les Conférences sur les femmes. Et à l'issue de cette table ronde, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune solution miracle pour satisfaire tous les aspects des revendications de ces groupes. Une chose est sûre, un nouveau plan d'action à l'échelle mondiale doit prendre forme pour que plus d'actions concertées aient lieu et que l'agenda international priorise les considérations humaines et sociales avant les considérations économiques.

Le féminisme d'État à travers l'histoire du Conseil du statut de la femme

Compte rendu rédigé par **Judith PATENAUE**, étudiante à la maîtrise en études littéraires — Concentration études féministes

Dans le cadre du cours TRS2301 *Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale* donné par **Raymonde Bourque, Diane Lavallée**, présidente du Conseil du statut de la femme, a présenté une conférence portant sur le

féminisme d'État. Lors de cette rencontre, Diane Lavallée nous a parlé de son parcours, de sa formation d'infirmière et de sa participation aux luttes syndicales avant de faire le saut en politique en 1994. Elle fut d'abord nommée secrétaire à la condition féminine et a occupé le poste de sous-ministre des affaires municipales avant de prendre la présidence du Conseil du statut de la femme.

L'objectif premier de la rencontre étant de faire connaître aux étudiants et étudiantes les institutions et les personnes qui contribuent à faire avancer le féminisme au gouvernement, Diane Lavallée a présenté un organigramme détaillé de la place de la condition féminine dans la fonction publique. Elle nous a instruits sur le mandat du Conseil du statut de la femme qui consiste à conseiller le gouvernement du Québec sur tout sujet qui concerne la condition des femmes et à fournir au public de l'information en publiant divers documents comme par exemple le magazine *La Gazette des femmes*. Cet organisme a été créé en 1973 et fête donc cette année ses 30 ans d'existence. Il y aura les 23, 24 et 25 mai prochain des festivités pour célébrer l'événement dont une foire au Complexe Desjardins et un spectacle au Spectrum de Montréal.

Mme Lavallée a fait remarquer que le Québec est l'un des seuls États dans le monde qui emploie des fonds publics pour se doter d'un organisme chargé de veiller à la condition féminine. Il s'agit, selon l'expression empruntée à Francine Descarries et citée par Diane Lavallée d'une « cooptation » entre le mouvement des femmes et l'État. Selon un dépliant fourni au début de la conférence, nous pouvons voir les objectifs que s'est fixé le Conseil au plan

démographique et économique ainsi qu'au niveau de la santé et de l'engagement social. On remarque qu'une attention particulière sera portée aux jeunes femmes de 15 à 30 ans afin de promouvoir une meilleure conciliation des études, du travail et des responsabilités familiales tout en reconnaissant le travail non rémunéré. On veut également étudier les effets de la mondialisation sur les femmes et les enjeux de la prostitution. Enfin, sensibiliser les jeunes femmes à l'importance d'accéder aux lieux de pouvoir semble être une priorité sur laquelle le Conseil entend travailler dans les prochaines années.

Cette conférence de Diane Lavallée a permis de nous instruire sur le rôle du Conseil du statut de la femme et aussi sur la définition du féminisme qu'il entend défendre. Car, comme le mentionnait Mme Lavallée, le féminisme a, encore de nos jours, mauvaise presse et est parfois associé à un certain extrémisme alors qu'il ne cherche pas la confrontation avec les hommes, comme semblent le croire certains masculinistes, mais veut au contraire avancer avec eux, dans l'égalité des droits et des libertés.

Lors de cette rencontre, Diane Lavallée a doublement rempli son mandat; d'abord parce qu'elle a amené de façon très intéressante la question du féminisme d'État mais surtout, parce qu'elle a su éveiller l'intérêt des jeunes face à l'importance de l'implication des femmes dans les postes stratégiques de pouvoir décisionnel. Mais, au-delà de toute l'information transmise, le meilleur exemple n'est-il pas celui d'une femme dynamique, généreuse et accomplie? Modèle qui sera sans doute prégnant dans les mémoires et probablement une motivation en soi pour la relève... Merci!

Les auxiliaires familiaux au Québec

Compte rendu rédigé par **Christelle LEBRETON**, étudiante au baccalauréat en études littéraires

Le 11 décembre dernier, une quinzaine de personnes ont assisté à la conférence donnée par **Marguerite Cognet**, chercheuse au CLSC Côte-des-Neiges. Celle-ci présentait les résultats de ses recherches sur les auxiliaires familiaux au Québec et, plus précisément, analysait le poids du genre et des origines ethniques dans la composition de cette catégorie professionnelle.

Le système de santé canadien a connu une transformation profonde dans les années 80. Cette réforme, couramment appelée « virage ambulatoire » au Québec, s'est traduite par le rationnement des dépenses, la réorganisation du financement, ainsi que le développement d'alternatives aux hospitalisations. Dans cette perspective, la tendance privilégiée est le service à domicile, grâce aux aidants naturels que sont traditionnellement les femmes, et aux auxiliaires communautaires. Le public bénéficiaire est composé de personnes nécessitant essentiellement une aide régulière pour pouvoir demeurer dans leur logement et des patients réintégrant leur domicile dans le cadre des chirurgies et des hospitalisations d'un jour. Le choix de favoriser le maintien à domicile des patients explique en partie l'inflation de la demande des services qui s'y rattachent depuis la réforme. L'allongement de l'espérance de vie, l'amoindrissement de l'autonomie et le vieillissement de la population sont également des facteurs importants. Les CLSC sont ainsi conduits depuis les dernières années à

augmenter l'embauche d'auxiliaires familiaux, de façon directe, ou en sous-traitance, par le biais d'agences privées.

Ainsi, les auxiliaires familiaux se trouvent au cœur de la réorganisation des soins et services, ce qui a provoqué une interrogation sur leur identité professionnelle. C'est un public qui ne retient habituellement pas l'attention des chercheurs, des personnalités politiques. Ils exercent en effet une profession dévalorisée, qui se trouve au plus bas niveau de la hiérarchie des professions à caractère médical. Marguerite Cognet et son groupe de chercheurs a tenté de déterminer les caractéristiques des individus qui composent cette catégorie de travailleurs: leur formation, les ressources, la perception de la relation avec la clientèle, avec l'organisation du travail, le poids de l'ethnicité. Une approche utilisant des techniques quantitatives et qualitatives a été réalisée auprès de CLSC et d'agences privées de Montréal, tandis que des observations directes auprès des auxiliaires familiaux étaient menées, accompagnées de questionnaires.

Les CLSC sous-traitent l'entretien domestique à proprement parler auprès des collectivités publiques; les tâches exécutées par les auxiliaires familiaux sont principalement l'assistance aux personnes, liées aux soins corporels et à ceux accordés à l'environnement quotidien. Les conventions collectives des CLSC, et les formulaires de recrutement des agences décrivent l'ensemble des attributions du métier d'auxiliaire familial. Elles apparaissent à la fois diversifiées, et réclamant de multiples aptitudes. Ainsi l'auxiliaire assure les soins directs à la personne, le soutien aux aidants naturels. Il (elle) exécute également des tâches adminis-

tratives qui concernent la gestion de la charge de travail, l'observation et la transmission des informations, et l'encadrement de stagiaires. Le contexte social dans lequel s'effectuent les actes fait apparaître la nécessité de posséder des qualités d'écoute et d'empathie. Ainsi, les aidants naturels, s'ils trouvent souvent réconfort et répit auprès de l'auxiliaire, peuvent en de nombreuses occasions lui compliquer la tâche (récriminations, plaintes...). Il apparaît que ces divers facteurs représentent une charge émotionnelle, faisant appel à des habiletés psychologiques, des capacités d'observation et de transmission indispensables au bon déroulement des interventions, dont il est fait peu de cas. Par ailleurs, les auxiliaires manipulent et transportent quotidiennement les patients, de leur chaise à leur lit par exemple, effectuent des déplacements continus (du domicile d'un patient à un autre), ce qui représente une charge physique importante et exige beaucoup de disponibilité.

Outre ces constatations, les chercheurs ont relevé dans les textes encadrant la profession une mention qui laisse à l'employeur une marge considérable quant aux tâches assignées. Ainsi, l'auxiliaire « effectue toute autre tâche connexe exigée par son employeur » ce qui occasionne des dérapages, d'après les observations directes réalisées par les chercheurs. En effet, les auxiliaires sont amenés très régulièrement à effectuer des soins somatiques, qui requièrent des aptitudes techniques relevant d'une formation d'infirmière. Les auxiliaires sont loin de détenir la formation adéquate. Ainsi les chiffres montrent que 56 % d'entre eux n'ont pas étudié au-delà du secondaire. Une formation non obligatoire au métier d'auxiliaire familial a été mise en place, d'une durée de 960

heures réparties sur une année, supportée par les individus eux-mêmes. Les auxiliaires n'ont cependant pas tous suivi cette formation, mais plutôt des formations dans des domaines connexes.

Parallèlement, les CLSC privilégient l'embauche d'infirmières bachelières, dont la rémunération est beaucoup plus élevée, non seulement que celle des auxiliaires, mais également que celle des infirmières de niveau collégial. Il en résulte un glissement des tâches habituellement effectuées par ces dernières, dont le recrutement n'est pas priorisé, vers les auxiliaires. Le recours des CLSC à l'embauche indirecte d'auxiliaires familiaux génère d'autres inégalités. La différence de statut entre les auxiliaires relevant du CLSC et ceux employés par les agences ressort tout particulièrement du point de vue des avantages et de l'encadrement, avec un net avantage pour les premiers. À commencer par le salaire, de 15 \$ de l'heure pour les uns, et minimum pour les autres. Outre le manque de stabilité d'emploi, les auxiliaires employés par les agences ne bénéficient d'aucun soutien lorsqu'ils se heurtent à des difficultés durant leur travail. Les auxiliaires de CLSC sont mieux encadrés, et peuvent s'adresser au gestionnaire de cas si nécessaire. Ils bénéficient également d'une garantie d'emploi.

L'enquête a permis de mettre en évidence la composition de cette catégorie socioprofessionnelle du point de vue du genre et de l'origine ethnique. La majorité des auxiliaires familiaux sont des femmes (80 %), dont l'âge moyen est de 43 ans ; 47,5 % sont des immigrants dont 10 % sont Africains, tandis que 60 % viennent des Caraïbes. On observe ainsi une surreprésentation de la population immigrée féminine au

sein de cette profession, plus particulièrement les filles d'immigrants. La composition de ce groupe professionnel est à rapprocher de la dévalorisation sociale dont ce métier fait l'objet. On peut également trouver une explication dans la nature même des tâches, qui caractérisent les métiers traditionnellement féminins, auprès des populations immigrantes provenant de pays où les progrès en matière de condition féminine sont plus lents qu'au Québec. En effet, les hommes qui occupent cette fonction sont majoritairement des hommes de couleur qui détiennent un niveau universitaire, et à qui ne s'offrent vraisemblablement pas d'autres possibilités d'emploi à court terme. Une analyse selon l'employeur, CLSC ou agence privée, met en évidence des inégalités supplémentaires, tenant au facteur ethnique : ainsi, parmi les immigrants, les Européens sont à 68,7 % employés par les CLSC, les individus de couleur le sont majoritairement par les agences. Les Canadiens d'origine sont employés majoritairement auprès des CLSC.

Il apparaît à la lecture de ces chiffres et des autres données colligées par les chercheurs, des inégalités qui se replacent dans un rapport de triple domination : celle des hommes sur les femmes, des nationaux sur les immigrés et des Blancs sur les Noirs. Ainsi, les résultats des recherches de Marguerite Cognet constituent une preuve de la persistance des discriminations sociales qui touchent encore les femmes, et de la dévalorisation économique et sociale des métiers traditionnellement féminins. Le rapport de cette enquête devrait être disponible dans le courant de l'année 2003, et souhaitons qu'il permettra aux pouvoirs publics de travailler à remédier aux nombreuses inégalités mises en évidence.

Clonage ou l'art de se faire doubler

Compte rendu rédigé par **Marie-Ève SURPRENANT**, étudiante à la maîtrise en sociologie — concentration en études féministes

Louise Vandelac est professeure au département de sociologie et à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. Elle est également chercheuse au Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE). Suite à un premier documentaire : *Main basse sur les vivants ou les aliments mutants* (1999), Louise Vandelac est venue nous présenter son deuxième documentaire *Clonage ou l'art de se faire doubler* (qu'elle a co-réalisé avec Karl Parent), jeudi le 13 février 2003 dans le cadre des débats-midi de l'IREF.

Bien que le documentaire ait déjà trois ans, il est encore tout à fait d'actualité aujourd'hui. On n'a qu'à penser à la nouvelle qui a fait la manchette au début de l'année 2003 : la déclaration des raëliens affirmant avoir réussi à mettre au monde le premier bébé cloné. Fait qui n'a pas été démontré à ce jour, mais qui a soulevé énormément de questions, autant dans l'opinion publique que chez les scientifiques et intellectuels de tous horizons. Peu de temps après (février 2003), la mort de Dolly, la première brebis clonée, a suscité des interrogations face aux techniques de clonage, à leur efficacité et aux risques sur la santé des clones. La brebis ayant vieilli prématurément, elle fut accablée de plusieurs maladies dont on ne sait si elles sont attribuables au clonage.

Louise Vandelac, dans ce documentaire, trace un portrait troublant du clonage

et des motivations inconscientes qui sous-tendent la recherche. Par le biais d'entrevues avec des scientifiques et intellectuels concernés par le sujet (biologiste, philosophe, juriste, économiste, psychanalyste, etc.), Vandelac montre des facettes rarement abordées du clonage humain. Car si l'expérimentation a débuté sur des animaux, le véritable objectif (pour certains scientifiques et groupes religieux) est le clonage humain. Le clonage est une technique si récente que nous ne sommes pas encore en mesure d'en évaluer les risques (sur la santé, sur les générations et leur descendance, etc.) et dont on ne peut anticiper les résultats. Mais plus alarmant encore, les questionnements sur le clonage occupent peu d'espace sur la place publique. L'expérimentation se fait dans les laboratoires, parfois sur des animaux, tantôt sur des embryons, des cellules, des gamètes, à l'insu de tous.

Les recherches s'effectuent sur des organes vivants (gamètes, ovocytes, embryons, etc.). On extrait ces organes du corps, on les congèle, on les manipule comme des objets. Paradoxalement, pendant ce temps, certains groupes religieux et scientifiques défendent le clonage en évoquant le désir d'enfant, le désir de donner la vie... Mais que fait-on des centaines de milliers d'embryons sur lesquels on expérimente pour en connaître davantage sur la vie et faire avancer la recherche et qui sont voués à la mort ? « D'ailleurs, c'est justement le nombre ahurissant de tentatives ratées qui a effrayé les scientifiques, surtout si une expérience, comme celle de la brebis Dolly, était tentée sur des humains. Combien d'embryons faudrait-il sacrifier pour obtenir un seul bébé cloné ? La réponse à cette question est toujours inconnue » (Lachapelle, 2003).

Les débats sur le clonage occultent souvent des questions de fond. Les scientifiques favorables au clonage et les représentants des multinationales des « sciences de la vie » présentent le clonage comme un simple progrès technique, une évolution accélérée de l'espèce humaine grâce à la science. Et personne ne peut s'opposer à la science car la science est la raison ! De plus, comme le soulignent les personnes interrogées dans le documentaire, on présente le clonage de façon très positive, en se servant de nos propres peurs pour nous vendre cette nouvelle technique. On parle de clonage thérapeutique, des possibilités de prolonger la vie et de prévenir des maladies héréditaires... C'est une façon de masquer d'autres enjeux et il est difficile de rester insensible à ces arguments car tout le monde a peur de vieillir et surtout d'être malade. Mais, comme plusieurs intervenants en témoignent dans le film, personne n'a encore prouvé que le clonage thérapeutique et les thérapies géniques sont possibles (techniquement et monétairement).

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est l'ombre d'un nouvel eugénisme qui menace les futures générations. En effet, le clonage pourrait peut-être servir à prévenir des maladies dégénératives ou de graves malformations physiques, mais il peut aussi faire des enfants sur mesure, avec des caractéristiques bien précises. Et qui aurait accès au clonage, du moins dans ses débuts ? Les classes bourgeoises, les classes dirigeantes, qui se reproduiraient à leur image. D'où le spectre de la discrimination sur les gènes; certains gènes étant jugés plus adéquats que d'autres. Lorsqu'on parle d'eugénisme, on fait souvent référence au nazisme et à cette volonté d'améliorer

la race (en éliminant les sujets jugés inaptes et en reproduisant les sujets dits « supérieurs »). Bien sûr, on ne peut comparer les motivations de l'expérimentation du clonage au climat de l'Allemagne nazie, mais cela nous renvoie des échos troublants.

Comme le mentionne Louise Vandelac, il est déjà possible pour les parents, lors de l'utilisation de sperme ou d'ovules pour la fécondation *in vitro* ou l'insémination artificielle, de choisir le donneur ou la donneuse selon des critères bien précis : couleur des yeux, des cheveux, de la peau, la religion, le pays d'origine, le niveau d'instruction, etc. Mais tout cela a l'air bien inoffensif ! On a l'impression d'être encore très loin des bébés fabriqués en série dans des fioles de verre, tous identiques et parfaits comme dans *Le meilleur des mondes* (Huxley, 1932). Le développement des techniques de clonage est si rapide que nous en restons interloqués. D'où le fait que peu de groupes organisés se soient mobilisés contre le clonage, car l'ennemi à combattre semble invisible. « Le nouvel eugénisme est feutré. Il est entré par la porte arrière pendant que nous ne regardions pas, camouflé sous un déguisement sympathique. Aucun démagogue aux yeux fous ne nous pousse vers *Le meilleur des mondes*. Bien au contraire. » (Rifkin dans Vandelac et Parent, 1999).

D'autres motivations au clonage donnent aussi la chair de poule. Est-ce que le clonage est la seule solution à l'infertilité ? Pourquoi cette volonté si grande de se reproduire à l'identique ? Qu'en sera-t-il de la diversité humaine, de l'évolution même de l'espèce humaine ? Car, une des lois immuables de la vie est bien celle des générations. Mais, si une mère porte le clone de son mari, qui est-elle pour lui

et quelle place cet enfant occupe-t-il dans la lignée ? Voilà quelques questions que soulève Monette Vacquin en s'attardant aux motivations inconscientes du clonage. Le désir de toute-puissance, le désir d'éternité et de se créer soi-même. Ne plus naître de la mère, d'une femme... Tout ceci rompt avec les rapports d'altérité et d'identité. Et qu'en est-il des rapports entre les sexes ? Selon Vacquin, «les sexes se désolidarisent de leur alliance dans la parentalité». La définition de l'enfantement n'est-elle pas la rencontre de deux sexes, de deux chaînes d'ADN différentes où les chromosomes détermineront aléatoirement le sexe de l'enfant ? L'enfant n'étant ni la copie du père ni celle de la mère, mais bien un amalgame de deux êtres différents. Vandelac se questionne également sur la place des femmes dans l'aventure du clonage. Ne risquent-elles pas de voir leur corps instrumentalisé, leur corps servant uniquement d'incubateur pour des enfants qui ne seront pas leur fruit ? Le désir d'enfant pourrait, selon elle, être porteur d'une alliance entre les sexes qui mènerait à plus d'égalité, mais le clonage tente plutôt d'annihiler le masculin et le féminin.

Bien d'autres enjeux se cachent derrière le clonage. Des débats publics s'imposent, mais aussi des positions claires de la part des gouvernements et des législations interdisant le clonage et les manipulations du vivant. Selon Vandelac, «le clonage est une voie de sortie de l'espèce humaine, un moment de rupture entre les sexes. Après avoir lutté si difficilement pour déconstruire les mythes entourant le déterminisme biologique (entraînant racisme et sexisme), il ne faut pas croire que le déterminisme technique est inévitable.»

Bibliographie :

Huxley, A. 1932. *Le meilleur des mondes* : Paris, Press Pocket.

Lachapelle, J. 2003. « Malade, la brebis clonée est euthanasiée », *La Presse*, samedi 15 février, pp. A1-A4.

Parent, K. et L. Vandelac. 2000. *Clonage ou l'art de se faire doubler*, Montréal : ONF, VHS, 51 minutes.

Parent, K. et L. Vandelac. 1999. *Main basse sur les gènes ou les aliments mutants*, Montréal, ONF, VHS, 52 minutes.

.....

Équité salariale : où en sommes-nous ?

Compte rendu rédigé par **Nadine RAYMOND**, étudiante à la maîtrise en économique

La loi sur l'équité salariale, entrée en vigueur en novembre 1997, stipulait que les entreprises avaient quatre ans pour réaliser le programme d'équité salariale au sein de leur organisation. Où en sommes-nous avec l'application de cette loi alors que le délai a été atteint en novembre 2001 ? Quatre panélistes, **Marie-Thérèse Chicha**, professeure en relations industrielles de l'Université de Montréal, **Nathalie Goulet** du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), **Gaëtane Lemay** des Services à la vie étudiante de l'UQAM et **Raymonde Leblanc** de la CSN, ont été invitées à venir en discuter. La table ronde animée par **Ruth Rose**, professeure au département des sciences économiques de l'UQAM, s'est tenue dans le cadre des activités de l'IREF et de l'ARIR, le 20 février 2003 à l'UQAM.

C'est Marie-Thérèse Chicha qui a ouvert la discussion. Ayant travaillé à la conception de la loi sur l'équité salariale, elle a commencé par expliquer l'esprit

de la loi et en quoi elle consiste. Visant à corriger la discrimination systémique touchant les femmes qui occupent des postes à prédominance féminine, la loi reconnaît qu'il existe un problème de ségrégation professionnelle et que celui-ci engendre des écarts salariaux entre les hommes et les femmes. L'écart salarial moyen est de 30% environ dont un tiers serait le fait de la discrimination systémique ciblée par la loi. Plusieurs facteurs tels que les préjugés et les stéréotypes envers les emplois féminins expliquent en partie cette discrimination. Les méthodes d'évaluation des emplois qui sont utilisées dans les entreprises représentent également un facteur déterminant puisqu'elles sous-évaluent les emplois féminins. Mais la principale cause de cette discrimination demeure l'inégalité de pouvoir entre les femmes et les hommes.

Les concepteurs de la loi visaient donc l'élimination la plus systématique possible de ces facteurs. La Commission de l'équité salariale voulait créer une loi universelle où la participation des employées concernées par la discrimination serait encouragée et où la méthodologie serait précise, avec des échéanciers clairs, tout en conservant la flexibilité nécessaire à la mise en place effective de la loi. Dans la réalité, ces objectifs n'ont pas été complètement atteints. L'échéancier prévoyait un délai trop long et le principe d'universalité a été réduit puisque la loi ne concernait que les entreprises de 10 employé-e-s et plus, en plus d'exclure différents groupes d'employé-e-s tels que les étudiants, les policiers, les pompiers, les cadres supérieurs, les travailleurs autonomes, etc. Un autre compromis a également été fait dans le cadre du chapitre 9 qui permet aux entreprises ou organismes ayant déjà entamé des

exercices de relativité salariale de ne pas être soumis à l'obligation d'application de la loi après un examen de la Commission. Au niveau de la participation, les résultats sont également discutables. Finalement, il y a certains problèmes reliés à la compréhension de la loi en partie du fait de la lenteur de la Commission à émettre des directives claires et à fournir les outils appropriés. Par contre, plusieurs éléments positifs ont été relevés par Mme Chicha. La loi a, selon elle, permis d'apporter des ajustements notables et ce, surtout dans les milieux syndiqués, mais elle a aussi et surtout engendré une prise de conscience des travailleuses face aux caractéristiques de leur emploi. De plus, l'idée d'égalité a fait son chemin dans la population québécoise et il s'agit maintenant, toujours selon elle, d'une valeur mieux acceptée et mieux ancrée.

La loi a donc permis des ajustements dans les milieux syndiqués, mais qu'en est-il dans les milieux non-syndiqués ? C'est ce dont Mme Nathalie Goulet nous a entretenus. Elle a dressé un portrait de l'état d'avancement de l'équité dans ce secteur à l'aide des données recueillies grâce à un sondage réalisé par la Commission sur l'équité salariale, sondage que l'on retrouve dans le rapport du ministre du Travail déposé en novembre 2002. Mme Goulet a présenté les principaux résultats qui concernent les entreprises de 10 à 49 employé-e-s et ceux-ci s'avèrent plutôt mitigés puisque 53 % des employeurs n'avaient pas appliqué la loi alors que 39 % affirmaient avoir terminé l'exercice. Des ajustements salariaux ont été apportés dans seulement 12% des entreprises dont les employeurs disent avoir appliqué le programme. Ces informations ont permis à Mme Goulet de nous indiquer un des manques

importants de la loi, soit celui de ne pas prévoir de mécanismes de vérification de son application. Aucun rapport ou autres documents ne sont exigés des entreprises, la seule obligation qu'elles rencontrent étant l'affichage dans l'entreprise lorsque le processus a été réalisé et cette procédure semble avoir été souvent « oubliée » par les employeurs. Les sondages sont donc les seuls outils que possède la Commission. Par ailleurs, les femmes non syndiquées ont été écartées du processus puisque le lien employeur-Commission a été privilégié pour les PME. La Commission n'a pas mis en place de protection contre les représailles et elle n'a donné aucun support juridique aux travailleuses. C'est pourtant sur leurs épaules que repose la tâche d'assurer que le processus soit effectivement réalisé dans chacune des entreprises. Selon Mme Goulet, cette loi a tout de même des côtés positifs car elle a apporté une reconnaissance de la discrimination systémique. En outre, dans les entreprises où le programme d'équité a été appliqué, il a pu générer une meilleure connaissance des emplois et améliorer l'ambiance de travail.

En ce qui concerne le milieu syndiqué, c'est Gaétane Lemay qui intervenait pour nous informer de la situation à l'UQAM. L'Université a, dès le début des années 90, implanté un programme de relativité salariale et, pour ce faire, développé des outils « aussi objectifs que possible ». Le défi était de défaire les préjugés que l'on a sur les emplois. Lorsque la loi de l'équité salariale est entrée en vigueur, l'UQAM a tenté de se prévaloir du chapitre 9, mentionné précédemment, pour ne pas avoir à se soumettre à l'application en alléguant que l'exercice avait déjà été fait. Les travailleuses ne voyaient pas la relativité salariale comme de l'équité salariale. Les principales lacunes de

l'exercice de relativité salariale étaient que les plans d'évaluation manquaient de flexibilité pour inclure les caractéristiques liées aux emplois féminins. De plus, chacun des grands secteurs d'emploi avaient des plans différents et finalement, l'employeur avait imposé la comparaison avec des emplois du secteur public non universitaire plutôt qu'une comparaison à l'interne. Les employées ont donc réagi fortement et incité l'UQAM à revenir sur cette décision ainsi qu'à refaire l'exercice avec les critères de la loi. Celui-ci vient tout juste de débiter et il sera intéressant de voir les résultats dans les prochaines années. Mme Lemay nous a apporté des exemples de plans d'évaluation et précisé les critères absents du premier exercice d'évaluation des emplois : la mise à jour de connaissances, les habiletés en relations interpersonnelles et les conditions psychologiques reliées à l'emploi. Ce sont autant de facteurs qui peuvent permettre de reconnaître les caractéristiques des emplois traditionnellement féminins.

Comme Mme Lemay nous l'a mentionné, les défis rencontrés par les employées de l'UQAM sont nombreux. Cependant, l'information et la participation demeurent pour elle les meilleurs outils pour minimiser les tensions.

Finalement, Mme Raymonde Leblanc, responsable à la CSN du soutien aux démarches d'équité salariale dans les organismes qui font partie du secteur privé, a dressé le bilan de la situation dans ce secteur. Il est très diversifié (environ 1500 entreprises) et l'évolution dans chacun des cas est très variable. Les employeurs des grandes entreprises ont procédé à une application de la loi qui s'est généralement bien passée. Dans

les entreprises de petite taille, les résultats sont plus incertains puisque plusieurs n'ont pas encore appliqué la loi. Dans l'attente d'une enquête de plus grande envergure, la CSN a effectué en 2001 un sondage auquel 50 % des syndicats ont répondu. La plupart de ceux qui ont terminé l'exercice étaient ceux qui avaient une majorité d'emplois masculins. Dans 41 % des cas, des démarches étaient en cours alors que 17 % ont répondu n'avoir rien fait et plusieurs d'entre eux comptaient ne rien faire. Les résultats les plus positifs concernent les entreprises dans lesquelles il y a eu une réelle participation des employées/employés, de l'ouverture d'esprit des deux côtés, une bonne circulation de l'information et de bonnes relations de travail au préalable. L'enquête présentement en cours à la CSN va, par contre, pouvoir amener un éclairage plus complet tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. C'est à suivre...

En conclusion, les quatre invitées étaient d'avis que l'équité salariale a tout de même avancé et ce, autant au niveau des mentalités que dans l'application concrète. Par contre, la loi sur l'équité salariale ne peut être le seul outil pour éliminer les écarts salariaux. De nouvelles mesures devront être développées pour combattre toutes les formes de discrimination et ainsi inclure un plus grand nombre de femmes comme celles qui travaillent dans les emplois à prédominance masculine et d'autres explicitement exclues par la loi soit: les travailleuses autonomes ou celles qui se trouvent dans de très petites entreprises. L'équité salariale pour toutes n'a donc pas été réalisée, la loi ne doit pas être vue comme une fin en soi mais plutôt comme une étape importante au sein d'une démarche qui doit devenir beaucoup plus globale.

Histoires de vie au féminin : la suite...

Compte rendu rédigé par **Christelle LEBRETON**, étudiante au baccalauréat en études littéraires

Le 21 février dernier, dans le cadre du cours INS7370 *Groupes sociaux et intervention sociale* dispensé par **Christine Corbeil** à la maîtrise en intervention sociale, deux générations de femmes (mères et filles) ont partagé leur expérience de la confidentialité, de la fidélité et de la solidarité. Ce sont en fait quatre des onze auteures du livre *Histoires de vie au féminin* publié chez l'Harmattan en 2002 qui ont accepté de parler de leur passé en présence de leurs filles. En retour, ces dernières nous ont fait part de leur propre conception de la confidentialité, de la fidélité et de la solidarité en se référant à leur histoire personnelle, à celle de leur mère mais aussi au contexte social dans lequel elles ont grandi, un contexte plus ouvert à l'idée d'égalité entre les sexes.

Rappelons que les auteures du livre *Histoires de vie au féminin* sont des femmes qui ont connu des parcours de vie fort diversifiés à une époque où le féminisme n'avait pas encore marqué la société québécoise. Ces femmes qui se disent non féministes ont, chacune à leur manière, contribué à l'affranchissement des femmes et ouvert la voie aux générations suivantes.

L'activité du 21 février a permis d'aborder le thème des relations intergénérationnelles de façon tout à fait exceptionnelle. La facilité d'expression orale des filles, par rapport à la lecture plus scolaire, mais d'autant plus émouvante, de leurs mères est représentative de la capacité d'affirmation des femmes aujourd'hui. Si ces femmes

n'avaient pas conscience d'avoir été des pionnières en leur temps, le discours de leurs filles leur a permis de le réaliser.

Bien des courants de pensée ont diabolisé les relations mère-fille au cours des dernières années, les inscrivant dans une rivalité limitatrice, excluant la solidarité autre que maternelle ou familiale. Cette rencontre intergénérationnelle fut, de ce point de vue, l'occasion de démontrer que cette relation filiale peut, au contraire, être le terrain d'un enrichissement individuel mutuel. Les intervenantes mères ou filles, devenues mères à leur tour, ont partagé leurs souvenirs et leurs réflexions autour des thématiques de la solidarité et de la confidentialité.

Les **mères** présentes ont vécu en région et ont poursuivi la conquête de l'autonomie à travers l'éducation. Une seule d'entre elles faisait exception, née dans un milieu où on la destinait à suivre les pas de son père médecin, elle a manifesté son désir d'autonomie en échouant sa scolarité. Toutes évoquent le peu de liberté personnelle qui leur était accordé, les contrôles sociaux lourds. Elles sont parfaitement conscientes des différences très sensibles entre les deux générations présentes. Avec l'émergence d'une société nouvelle, elles ont toutes mené des combats, des luttes, tenté d'innover, chacune à sa manière, pour changer l'ordre des choses, pour se créer de nouveaux espaces de vie, pour renouveler des traditions et des manières de faire, pour vivre autrement sa vie de famille, de mère, d'épouse, de travailleuse, de femme... en rupture avec le vécu de leurs propres mères. Ces ruptures, ces quêtes individuelles, d'affranchissement, d'autonomie se sont déroulées avec, en toile de fond, de profondes mutations sociales.

La solidarité familiale qu'elles évoquent était très forte, l'organisation sociale reposait alors davantage sur la cohésion familiale, étendue parfois à la paroisse. L'espace de solidarité ainsi défini est concentré sur un petit cercle de personnes significatives, notamment la famille élargie, la paroisse, le voisinage, ou la communauté environnante. À travers leurs réflexions sur les notions de confidentialité ou d'intimité, ces femmes se rappellent la loi du silence qui régnait alors sur la société québécoise. Elles ont dû inventer des valeurs, prises entre celles, fidèles à une tradition religieuse, qui leur étaient transmises par leurs parents, et les valeurs rebelles des années soixante-dix. Le processus d'écriture du livre *Histoires de vie au féminin* a permis à ces femmes de la génération qui a précédé l'arrivée du féminisme de la deuxième vague, de verbaliser leur individualité. Elles ont risqué l'aventure de la recherche par l'écriture intime et par la parole, ainsi qu'elles l'ont nommée. Ce qui constitue un défi au regard des difficultés d'affirmation en tant que femmes qu'elles ont dû surmonter, malgré l'héritage religieux qui interdisait l'accès à l'intériorité, à l'intimité individuelle. Elles ne se considèrent pourtant pas féministes, mais elles n'en ont pas moins contribué à ouvrir la voie pour que leurs filles puissent prendre leur place dans la société, en tant que citoyennes à part entière. La plupart des mères présentes n'avaient d'ailleurs pas encore le droit de vote, lorsqu'elles ont atteint l'âge de 18 ans.

Les **filles** évoluent dans un contexte social radicalement différent : elles exercent un contrôle beaucoup plus marqué sur la poursuite de leurs projets personnels, par exemple elles disposent d'une possibilité de choix élargie quant

à leur avenir professionnel, à leur désir d'avoir des enfants. Elles profitent d'un espace de possibilités hérité des transformations sociales auxquelles leurs mères ont pris part.

La solidarité qu'elles développent s'exprime différemment, étant donné qu'il existe aujourd'hui un filet social (assurance-emploi, assurance-maladie, assurance contre les incendies, etc.) qui protège les individus et les collectivités en cas d'accident ou de sinistre. La plupart d'entre elles évoquent une solidarité envers un cercle restreint d'amis, et la famille proche. Il ressort de leurs témoignages que l'obligation n'existe pas en ce domaine, c'est davantage leur inclination qui motive l'entraide, et non plus une certaine tradition. Ainsi une nouvelle forme de solidarité est née de ce bouleversement social, qui pour s'être éloignée de la cellule familiale, ne s'en est pas moins ouverte sur le monde, s'est élargie dans différentes directions. Cette valeur transmise par leurs mères ne s'est donc pas perdue, mais s'est adaptée à la réalité présente. La solidarité a changé de visage aujourd'hui, mais elle a cependant traversé les générations.

Il ressort que les différents concepts abordés par les deux générations présentes l'ont été dans la perspective de la transmission des valeurs d'une génération à l'autre. Plusieurs parmi les mères ou les filles ont également abordé la notion de « projet parental ». La plupart pour en souligner le potentiel étouffant, tout en reconnaissant qu'il est difficile de ne pas en nourrir un. Les valeurs mêmes que les mères souhaitent transmettre à leurs enfants, peuvent s'inscrire dans cette perspective: ne rien imposer, tout en appuyant et épaulant les enfants dans un parcours qui leur est propre.

Le mot de la fin est revenu à **Micheline Dumont**, historienne, qui a par ailleurs rédigé la postface du livre *Histoires de vie au féminin*. Rappelant que les mères présentes font partie de la génération témoin, elle souligne que de ce point de vue leur travail d'écriture a revêtu une importance à la fois sociale et historique. Elle regrette, par contre, l'absence de rituels dans la vie des générations actuelles car ceux-ci marquent les étapes importantes de la vie et sont autant de repères dans un parcours individuel. Elle félicite enfin les quatre jeunes femmes de s'être jointes au projet de leur mère, dans une démarche à la fois fascinante et émouvante, qui leur a permis de découvrir des facettes inconnues de l'histoire de leur mère.

Quand le féminisme rencontre le mouvement *queer*

Compte rendu rédigé par **Julie OUELLETTE**, étudiante à la maîtrise en études littéraires — concentration en études féministes

La conférence donnée par **Maude Prud'homme** se base principalement sur son expérience au sein du groupe « Les Panthères Roses » initialement nommé « les *Queer* Libertaires » et laisse entrevoir les possibilités d'application politique de ce courant de pensée de même que les liens tissés avec les courants féministes post-modernes (non-essentialistes).

Maria Nengeh Mensah, titulaire du cours FEM5000 a fait quelques mises au point théoriques avant que commence la conférence. D'abord, l'une des théoriciennes-mères de la pensée *queer*, **Judith Butler**, parle du système sexe/genre en terme de *performativité*. Elle considère le sexe et le genre comme un construit social qui est consolidé, produit, par la répétition des mêmes « jeux » associés à un genre ou l'autre. C'est ainsi que se reproduirait le système sexe/genre (homme/femme) que l'on connaît.

Les Panthères Roses

Maude n'est pas venue au mouvement *queer* par le biais d'une réflexion intellectuelle, mais bien par la militance car le groupe se centre sur l'action. Les Panthères Roses se donnent un double objectif : 1) rejoindre les mouvements anti-libéralisation en inscrivant leurs luttes contre l'homophobie et le patriarcat qui y sont sous-entendus mais jamais réellement traités (pas d'actions concertées, pas de sommet) et 2) critiquer la monoculture gaie et sa marchandisation.

Lors des manifestations anti-ZLÉA à Montréal qui se sont terminées au parc Émilie-Gamelin, le groupe des Panthères Roses a décidé de faire revivre l'aspect carnavalesque des manifestations gaies des années soixante-dix. Tam-tam, banderoles et... course aux graffitis. Sur le sol, des griffes roses mènent à des graffitis explicites du genre : « ZZZZZZZZléa, on t'encule quand tu dors ». L'utilisation de balcons et de cordes à linge pour afficher les banderoles permet une visibilité, hybridité entre les techniques alternatives anti-libéralisation et celles plus ludiques du *queer*. Une autre action s'est également tenue lors du célèbre festival de films gays et lesbiens « Image et nation » commandité par la marque de dentifrice Crest. La publicité largement diffusée faisait intervenir ce concept de monoculture gaie, excluant une fois de plus des discours les lesbiennes et les autres membres de la communauté LGBT (Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transsexuel, Travestis). Afin de résister à cette image marchande, les Panthères Roses ont détruit les publicités distribuées par Crest (affiches et tracs) lors de la projection de nombreux films. Action qui aura poussé la compagnie à interrompre la diffusion de la pub... et vlan!

Les questions :

À l'image du mouvement *queer*, la conférence s'est déroulée sur le mode de l'ouverture et de nombreuses questions ont été posées à la fin de l'exposé de Maude :

-Le mouvement *queer* insiste sur l'importance de la fluidité de l'expérience vécue (genre et désir sexuel), est-il réfractaire à toute analyse systémique du patriarcat ?

Maude : Ce serait peut-être plus une remise en question de l'analyse systémi-

que actuelle plutôt qu'une réticence générale à ce type d'analyse. Il faudrait y inclure plus de nuance et de variabilité, par exemple.

Maria Nengeh : Le phénomène *queer* touche aux questions de l'identité, mais cherche à aller au-delà de ces dernières, en citant David Halperin¹, ce dernier parle de « position identitaire » idéale pour l'analyse de discours culturels.

-Une participante : Je vois alors où les féministes peuvent critiquer cette approche : si elle refuse l'identité « femme » il n'y a plus de possibilité de regroupement féministe. C'est donc normal que le mouvement *queer* refuse le féminisme.

-Maude : En fait, il pose la question de ce qui regroupe les féministes et forcément de ce qu'est être une femme. Mais pour moi c'est un mauvais choix que de fonder une lutte sur les identités. On devrait plus se concentrer sur les rapports de pouvoir.

-Mais les identités sont aussi bâties par des rapports de pouvoir. C'est lorsqu'on en déroge qu'on le sent le plus cruellement, comme pour les travestis-es et les transexuels.

Si le rapport entre mouvement *queer* et féminisme n'a pu être clairement établi, le débat demeure ouvert et permettra peut-être de construire ces mêmes liens en utilisant le meilleur des deux courants comme un éternel défi de la pluralité au pouvoir normalisateur des institutions et des groupes.

¹ Voir : Marie-Hélène Bourcier (2001) *Queer Zone : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Paris : Éditions Balland, 233 pages.

Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR)

Orientations et pistes de travail

par Lyne KURTZMAN, coordonnatrice

À partir du printemps prochain, l'ARIR entend se mettre en mode pro-actif pour assurer son existence au-delà de l'échéance 2005 établie par l'actuelle subvention ARUC du CRSH. Pendant que nous pensons la stratégie à mettre en œuvre pour assurer la pérennité de ce projet dont les premiers résultats sont dignes de mention, de nouvelles perspectives, adoptées lors du dernier comité conjoint, orientent les travaux de l'ARIR pour les deux prochaines années.

Pour consolider les trois axes de recherche (Famille, Politique et citoyenneté et Économie), à l'avenir nous soutiendrons en priorité les projets qui répondent aux besoins et aux intérêts actuels des partenaires fondateurs, l'IREF et Relais-femmes, sans négliger certains autres besoins définis par la conjoncture sociale et politique. Le comité conjoint de l'ARIR, renouvelé récemment par l'arrivée de représentantes de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)¹, porte la responsabilité d'évaluer les projets en fonction de leur pertinence sociale et académique.

Au cours des deux prochaines années, le comité conjoint soutiendra plus directement les équipes existantes qui ont manifesté une volonté d'implication dans l'ARIR et dont les travaux ont un impact scientifique et stratégique repérable (voir le précédent bulletin). La création de liens et la concertation entre les équipes qui interviennent à l'intérieur d'un même axe constitue un objectif très important qui se reflétera dans la formule des colloques annuels qui sera

aménagée de manière à accentuer les échanges sur des questions négligées ou encore sur des orientations divergentes ou concurrentes entre les équipes (l'exclusion/intégration des intérêts des femmes des minorités visibles; les tendances néo-abolitionniste et réglementariste de la prostitution/travail du sexe, les diverses lectures féministes des accords de commerce international). La question de la diversité ethnique et culturelle constituera un pôle intégrateur de réflexion à l'intérieur de chacun des axes. À cet effet, des séminaires structurés amèneront les équipes de l'ARIR à partager leurs expériences de la diversité et à répondre aux questions suivantes : quels sont les modèles d'analyse utilisés dans vos recherches ? Comment la question de la diversité est-elle prise en compte dans vos recherches sur la famille ? sur l'économie ? sur la politique et la citoyenneté ?

L'axe Politique et citoyenneté mettra aussi le cap sur les questions ethniques en s'ouvrant notamment à la thématique « Femmes immigrantes et religions ». Ce chantier de recherche, qui prendra son envol ce printemps, porte sur le développement des identités religieuses des femmes en contexte pluraliste et sur l'exploration de pistes favorisant des solidarités féministes qui tiennent compte de cette diversité identitaire. Il y sera donc question des tensions liées à l'affirmation des particularismes religieux et au développement de solidarités féministes dans le cadre de la société québécoise démocratique et pluraliste. En effet, écrit la responsable de ce chantier, **Marie-Andrée Roy** :

[...] pour nombre de religions, il importe de

préserver les valeurs et les normes inhérentes à leur tradition, allant jusqu'à remettre en cause la préséance des droits universels sur leur tradition. Les femmes sont particulièrement sollicitées pour assurer la sauvegarde de ces traditions qui, dans certains cas, compromettent leurs droits humains universels. Dans un Québec de plus en plus diversifié sur le plan religieux, il importe que nous puissions proposer des outils qui permettent à l'ensemble des femmes de vivre leur appartenance citoyenne et de développer des solidarités féministes.

Un portrait statistique couplant le sexe, le groupe ethnique et la religion sera élaboré dans un premier temps pour avoir une meilleure saisie de la diversité religieuse du grand Montréal.

Les deux équipes impliquées au niveau de la famille, quant à elles, poursuivent leurs travaux. Une table ronde sur la question de la reconnaissance du travail de soin aux enfants a eu lieu le 2 avril et a réuni **Martine Simard** de l'AFÉAS, **Véronique Moreau** de Naissance Renaissance, **Caroline Lejeune** de la Centrale des syndicats du Québec et **Nancy Guberman**. La revue *Nouvelles pratiques sociales* publiera à l'automne prochain un dossier sur « La famille en mutation », sous la coordination de Christine Corbeil et Francine Descarries. Des activités de transfert des connaissances sont régulièrement assurées par **Line Chamberland** et **Danielle Julien** sur la thématique homoparentalité et conjugalité lesbienne. Plus particulièrement, la question des implications de la loi sur l'union civile sur la filiation et la parentalité et celle du développement des enfants dans ces familles sont discutées dans le cadre d'activités diverses. Dans une perspective intégrant

Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR)

la diversité des nouvelles configurations familiales (familles homoparentales, mais aussi familles recomposées et adoptives), l'ARIR envisage de tenir une journée d'étude sur les enjeux de ces familles et leur impact sur les notions traditionnelles de filiation, de parenté, de maternité et de paternité. **Christine Corbeil**, responsable de l'axe, travaille à ce projet qui vise à rejoindre l'ensemble des groupes communautaires préoccupés par les questions touchant la famille.

Le dynamisme des équipes de l'ARIR se traduit aussi dans l'axe Économie. Un projet de livre collectif dirigé par Ruth Rose sur la problématique du travail des femmes verra son aboutissement durant la présente année, de même qu'une activité conjointe avec l'ARUC en économie sociale. Soulignons également la collaboration étroite de l'ARIR à l'organisation et aux contenus du Colloque international *L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques* qui aura lieu au mois d'avril et le rythme de croisière que connaît la recherche dirigée par **Dorval Brunelle** sur l'impact de la globalisation des marchés sur le travail et les conditions de vie des Québécoises. Par ailleurs, pour donner suite à la recherche initiée par le Regroupement des chercheuses d'origines diverses, deux problématiques liées à l'accès au travail seront abordées prochainement soit celle de la reconnaissance des diplômes étrangers et celle des difficultés d'insertion des chercheuses d'origines diverses dans le milieu de la recherche au Québec. L'ARIR continue de collaborer également aux travaux de la Table des groupes de femmes de Montréal qui marquent un temps fort avec l'organi-

sation du Forum *Femmes des communautés culturelles et « nouvelles réalités de l'emploi »* qui a eu lieu les 21 et 22 mars.

L'ARIR réservera, comme par le passé, une partie importante de ses ressources à des projets permettant le développement de ses trois axes de recherche, mais compte tenu des perspectives de « recentrement » présentées précédemment, une diffusion moins large sera faite de son *Programme d'aide financière à la recherche, à la formation et au transfert des connaissances*. N'hésitez pas toutefois à communiquer avec nous pour quelque information que ce soit concernant ce programme. Au cours des deux prochaines années, des énergies importantes seront consacrées à la dynamisation de l'IREF, de Relais-femmes et au développement des études et des pratiques féministes. Le recrutement de la relève féministe professorale et la recherche d'une pérennité pour l'ARIR, en tant qu'infrastructure de partenariat avec les groupes de femmes, feront partie, à ce titre, des priorités.

¹ Les membres du comité conjoint sont du côté universitaire : Francine Descarries, Christine Corbeil, Ruth Rose; du côté communautaire : Nadine Goudreault (Relais-femmes), France Tardif (CIAFT), Yasmina Chouakri (FFQ). À titre d'observatrices : Lyne Kurtzman, coordonnatrice de l'ARIR, Chantal Gagné, secrétaire de direction de l'ARIR et Nathalie Duhamel, membre individuelle.

La formation à distance chez les groupes de femmes

par Irène DEMCZUK, *coordonnatrice*

La formation est très importante pour les groupes de femmes et ces derniers sont particulièrement actifs dans ce domaine si on les compare à d'autres secteurs du mouvement communautaire. Toutefois, les activités de formation se heurtent à un certain nombre de difficultés, notamment, l'étendue du territoire à couvrir, l'infrastructure en milieux régional et rural, la pénurie de ressources, le coût relié à certaines formations, le manque de temps et d'argent. Tous ces obstacles entraînent des répercussions sur le plan de la diffusion des savoirs théoriques et pratiques ainsi que sur la participation des groupes de femmes et de leurs membres à la vie démocratique. Afin de contrer ces obstacles et rendre accessible la formation aux groupes de femmes, particulièrement ceux de régions rurales et éloignées, l'apprentissage à distance représente certes une avenue prometteuse.

À la demande du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, un partenariat fut donc établi avec cinq des plus importants regroupements féministes du Québec et la professeure **Nicole Lebrun** du département des sciences de l'éducation à l'UQAM pour développer des activités de formation à distance. Initié à l'hiver 2001, dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes, le projet FADAFEM (Femmes, technologies d'apprentissage et formation à distance) regroupe l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Nouveau Départ national, le Regroupement provincial des maisons

d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et Relais-femmes.

L'objectif premier de FADAFEM est d'habiliter ces organismes en matière de formation à distance afin d'améliorer et d'accroître la diffusion de leurs activités de formation auprès de leurs membres de même que le rayonnement de leurs pratiques communautaires au sein de leurs collectivités. Véritable laboratoire d'apprentissage pédagogique et d'expérimentation, le projet FADAFEM permet à ces organismes de s'approprier de nouvelles stratégies pédagogiques et de se familiariser avec l'utilisation des technologies d'apprentissage à distance. La création de cinq prototypes (un par organisme) au moyen des technologies de l'information et de la communication (CDROM, intranet, formation en ligne, tutorat à distance, etc.) permettra de rendre accessibles des contenus de formation qui ont déjà fait leurs preuves, aux salariées, membres ou usagères de ces regroupements. La formation à distance ne servira pas uniquement d'outil, mais leur permettra surtout d'adapter les contenus et situations de formation aux besoins des participantes, de favoriser une meilleure communication et de renouveler l'acte pédagogique lui-même.

Les deux premières années du projet furent consacrées à la réalisation d'une étude de besoins dirigée par la professeure Nicole Lebrun en collaboration avec les responsables de la formation de ces cinq organismes ainsi qu'à la sélection des contenus de formation et à la recherche de financement. Une

subvention de l'UQAM a permis de développer le design pédagogique et d'amorcer la conception de deux prototypes d'application. Une ressource spécialisée fut embauchée pour soutenir la professeure et les groupes sur le plan technologique. Nous attendons actuellement des réponses de bailleurs de fonds pour le financement complet de cet ambitieux projet. Au terme de ce projet, nous comptons développer une trousse pédagogique permettant aux organismes féministes qui voudront se lancer dans cette belle aventure, de se familiariser avec la formation à distance.

Autres formations

Outre le projet FADAFEM, de nombreuses activités de formation sont offertes dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes cette année. La formation sur les défis des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes mise en œuvre par Relais-femmes et **Nancy Guberman**, professeure à l'École de travail social, connaît actuellement un grand succès et sera offerte à nouveau au cours de l'année 2003. La formation sur les conditions de travail des contractuelles dans les groupes de femmes, initiée également par Relais-femmes en collaboration avec Nancy Guberman et **Michelle Duval** de l'École de travail social suscite beaucoup de réflexions sur le terrain. Forte de son succès passé, la formation sur la prévention de la violence conjugale en milieu ethnoculturel offerte par **Ginette Lafrenière** de l'École de travail social en collaboration avec la Table de concertation en matière de violence conjugale de la Ville de

..... suite à la page 19

Événements à venir

➤ 23 au 26 avril 2003

Colloque

L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie ?

Université Concordia
1400 boul. de Maisonneuve Ouest
UQAM
320, rue Ste-Catherine Est
Montréal

Organisé par l'Université Concordia, l'Université du Québec à Montréal avec la collaboration du Réseau québécois de chercheuses et d'intervenantes féministes et l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes.

Renseignements :

(514) 987-3000 poste 4083

Site web : www.juris.uqam.ca/femina

Courriel : femina@uqam.ca

➤ 25 et 26 avril 2003

Colloque

Santé de la reproduction et maternité : autonomie des femmes ou illusion du choix ?

Hôtel Maritime Plaza
1155, rue Guy, Montréal

Organisé par la Fédération du Québec pour le planning des naissances avec la collaboration de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes.

Renseignements : (514) 866-3721

Site web : www.fqpn.qc.ca

Courriel : info@fqpn.qc.ca

➤ 19 au 23 mai 2003

71^e Congrès de l'Acfas Savoirs partagés

Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines, Rimouski

Renseignements : (514) 849-0045

Site web : www.acfas.ca/congres

Courriel : congres@acfas.ca

➤ 23, 24 et 25 mai 2003

Colloque

Front, 10 ans: du rêve à la réalité !

Hôtel Crowne Plaza
Montréal Centre
505, rue Sherbrooke Est

Organisé par les Femmes regroupées en option non traditionnelles.

Renseignements : (514) 273-7668

Site web : www.front.qc.ca

Courriel : nontrad@front.qc.ca

Les activités du 30^e anniversaire du Conseil du statut de la femme : 30 ans d'action, ça porte fruit

➤ 23 mai 2003

Colloque

Réfléchir sur 30 ans

Hôtel Delta
777, rue Université, Montréal

Spectacle

Célébrer nos 30 ans

Spectrum
318, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal

➤ 23 et 24 mai 2003

Agora : Découvrir les 30 ans

La Grande-Place du Complexe Desjardins
5, Complexe Desjardins, Montréal

➤ 24 et 25 mai 2003

Films, vidéos et télévision : Zieuter ces 30 ans

Cinémathèque québécoise
335, boul. de Maisonneuve Est,
Montréal

Renseignements :

(418) 643-4326, composez le 5

1-800-463-2851, composez le 5

Site web : www.csf.gouv.qc.ca

Courriel : colloque@csf.gouv.qc.ca

... suite de la page 18 - I. Demzuck

Montréal a déjà rejoint plus de 45 organismes de soutien et de référence aux personnes immigrantes et de communautés culturelles et sera offerte à nouveau au printemps et à l'automne 2003. Enfin, une suite est prévue à la formation sur l'Organisation des États Américains (OÉA) et les droits humains des femmes donnée par **Lucie Lamarche** du département des sciences juridiques. Il s'agit d'un séminaire sur les liens à établir entre la ZLÉA et l'OÉA en regard de la primauté des droits humains, y compris les droits humains des femmes, sur le commerce. Le séminaire, d'une durée d'une journée, aura lieu le 6 mai prochain.

Nouvelles Parutions

Un babillard vitré exposant les dernières publications de l'IREF et des membres est situé au quatrième étage du pavillon Thérèse-Casgrain près des ascenseurs. Les éditions du remue-ménage nous acheminent également leurs récentes publications. Si vous désirez y retrouver les vôtres, veuillez nous en expédier un exemplaire.

Les nouvelles parutions marquées d'un astérisque sont au babillard.

Passez les voir en venant nous visiter !

Recension d'articles, de chapitres de livres, de livres, de monographies et de rapports de recherche de membres professeures

➤ **Boisclair, Isabelle** (2002), « Incidence herméneutique de l'identité sexuelle, mélecture et émergence de la lecture au féminin », dans *Autour de la lecture. Médiations et communautés littéraires*, Josée Vincent et Nathalie Watteyne (dir.), Québec, Nota bene, p. 77-100.

➤ **Charpentier, Michèle** (2002), *Priver ou privatiser la vieillesse ? Entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*, préface de Frédéric Lesemann, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 226 pages.



➤ **Corbeil, Christine et Francine Descarries** (2002), « Femmes, féminisme et économie sociale : la perspective québécoise », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 33, nos 1-2, p. 163-189.

➤ **Pérodeau, Guilhème et Denyse Côté** (2003), *Le virage ambulatoire : défis et enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales.

➤ **Druelle, Anick** (2003), « Femmes engagées sur la scène mondiale pour la reconnaissance de leurs droits », *Cahiers de recherche sociologique*, no 37.

* **Geadah, Yolande** (2003), *La prostitution, un métier comme un autre ?*, Montréal, VLB éditeur, 294 pages.



➤ **Labrosse, Céline** (2002), *Pour une langue française non sexiste*, Montréal, Les Intouchables.

. (2003), « Genres et sexes en français », *L'Actualité terminologique / Terminology Update* (Bureau de la traduction du gouvernement du Canada), vol. 36, mars.

➤ **Annie Cornet (dir.), Ginette Legault, Claudette Ross et Jacqueline Laufer (co-dir.)** (2002), *Management International / International Management*, vol. 7, no 1, automne, numéro spécial consacré au *mainstreaming* et à l'analyse différenciée selon les sexes.

➤ **Legault, Ginette et Claudette Ross** (2002), « La contribution de l'analyse différenciée selon les sexes au débat sur la négociation collective comme moteur de l'équité en emploi », *Management International / International Management*, vol. 7, no 1, p. 33-40.

➤ **Lehuu, Isabelle** (2002), « Femmes blanches et esclaves noirs : le délit d'alphabétisation devant la justice du Sud esclavagiste au XIX^e siècle », dans *Femmes et justice pénale, XIX^e - XX^e siècles*, Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 111-122.

➤ **Mensah, Maria Nengeh et Claire Thiboutot** (2002), « Criminalisation du travail du sexe : impacts et défis pour la prévention du VIH et des IST », dans *Vulnérabilités et prévention VIH/sida. Enjeux contemporains*, Gaston Godin, Joseph Josy Lévy et Germain Trottier (dir.) et Hélène Gagnon (coll.), Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 58-69.

➤ **Messing, Karen** (2002), « La place des femmes dans les priorités de recherche en santé au travail au Québec », *Industrial Relations / Relations industrielles*, vol. 57, no 4, p. 660-686.

➤ **Messing, Karen et Diane Elabidi** (2002), « La part des choses : analyse de la collaboration entre aide-soignants et aide-soignantes dans les tâches impliquant de la force physique », *Cahiers du genre*, no 32, p. 5-23.

Nouvelles Parutions

➤ Souza, Maria de Fatima Marinho de, **Karen Messing**, Paulo Rossi Menezes, Hyong Jin Cho (2002), « Chronic fatigue among bank workers in Brazil », *Occupational Medicine*, vol. 52, no 4, p. 187-194.

➤ **Quéniart, Anne et Jocelyne Lamoureux** (dir.) (2003), « Femmes et engagement », *Cahiers de recherche sociologique*, no 37.

➤ **Quéniart, Anne et Jocelyne Lamoureux** (2003), « Femmes et engagements : représentations, espaces et enjeux », *Cahiers de recherche sociologique*, no 37, p. 5-18.

➤ **Quéniart, Anne et Julie Jacques** (2003), « Origines et significations du militantisme féministe chez les jeunes femmes », *Cahiers de recherche sociologique*, no 37, p. 105-130.

* **Tardy, Évelyne** avec la coll. de **Rébecca Beauvais** et André Bernard, (2003), *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec: le PQ et le PLQ*, préface de Bernard Descôteaux, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, collection science politique, 222 pages.



Création d'un nouvel Observatoire

Un nouvel Observatoire a été inauguré le 28 janvier dernier à l'Université du Québec en Outaouais. L'ORÉGAND assurera ainsi une veille scientifique sur les phénomènes du développement régional et de l'analyse différenciée selon les sexes, thèmes cruciaux liés à la gouvernance locale et régionale, à l'application des politiques en matière de condition féminine ainsi qu'à l'activité des groupes de femmes dans leurs localités et dans leurs régions. Il a pour mission de développer des expertises en ADS arrimées aux localités et aux régions ou sur le thème du développement régional. Il aborde la question des rapports sociaux de sexes de façon transversale, multidisciplinaire, à la fois comme objet scientifique et comme domaine d'expertise professionnelle. L'ORÉGAND entend par développement régional les pratiques de développement, activités de planification ou de développement endogène, axées sur un territoire « dit » régional. Une membre associée de l'IREF, **Denyse Côté**, est directrice et membre fondatrice de cet Observatoire.

Pour plus de renseignements:

Consulter notre page web (w3.uqo.ca/oregand)
ou par courriel (oregand@uqo.ca).

L'adresse postale est la suivante :

ORÉGAND, Université du Québec en Outaouais,
C.P. 1250, Succ. B, Hull, Qc J8X 3X7.

Recherches féministes

www.fss.ulaval.ca/lef/revue/index.htm

RECHERCHES FÉMINISTES

GREMF, Pavillon Charles-de Koninck
Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4

- Téléphone : (418) 656-5418
- Télécopieur : (418) 656-5190
- Courriel : revue.gremf@fss.ulaval.ca

DÉJÀ PARUS

- 1989-1 Lieux et milieux de vie
- 1989-2 Convergences
- 1990-1 L'amère patrie
- 1990-2 L'autre salut
- 1991-1 Femmes, savoir, santé
- 1991-2 Unité / Diversité
- 1992-1 Des femmes de la francophonie
- 1992-2 Femmes au travail
- 1993-1 Temps et mémoire des femmes
- 1993-2 Enjeux
- 1994-1 Familles
- 1994-2 Représentations
- 1995-1 Femmes, populations, développement
- 1995-2 Théorie, méthode, pratique
- 1996-1 Femmes et technologies
- 1996-2 Les âges de la vie
- 1997-1 D'actualité
- 1997-2 Territoires
- 1998-1 Éducation et émancipation
- 1998-2 Ils changent, disent-ils
- 1999-1 Femmes, État, société
- 1999-2 Invisibles et visibles
- 2000-1 La marche mondiale des femmes
- 2000-2 Communications
- 2001-1 Égales (\$) devant la loi ?
- 2001-2 Féminin Pluriel
- 2002-1 Sciences, ingénierie et technologie
- 2002-2 Migrations

À PARAÎTRE

- 2003-1 Hors thème
- 2003-2 Également mères

Abonnement

DEUX NUMÉROS PAR ANNÉE

Cocher ☐ 2002 ☐ 2003 ☐ 2004

TARIFS CANADA (taxes incluses)

Individu ☐ 35 \$ 1 an ☐ 66 \$ 2 ans ☐ 99 \$ 3 ans
Étudiant* ☐ 28 \$ 1 an ☐ 54 \$ 2 ans ☐ 81 \$ 3 ans
Organisme ☐ 52 \$ par année

TARIFS ÉTATS-UNIS

Individu ☐ 35 \$ CAN par année
Étudiant* ☐ 28 \$ CAN par année
Organisme ☐ 52 \$ CAN par année

TARIFS AUTRES PAYS

Individu ☐ 40 \$ CAN par année
Étudiant* ☐ 35 \$ CAN par année
Organisme ☐ 55 \$ CAN par année

* Joindre une photocopie de la carte d'étudiant.

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____ / _____

Bureau

Résidence

Courriel _____

**Chèque ou mandat en dollars
canadiens seulement,
à l'ordre de la revue Recherches féministes**

MODE DE PAIEMENT

Chèque ou mandat ☐ Mastercard ☐ Visa ☐

Numéro _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Les Publications de l'IREF

Actes du colloque Enjeux féministes: formes, pratiques, lieux et rapport de pouvoir, dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas, RÉBECCA BEAUVAIS, ÉLISE BERGERON, ÉVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND ET GENEVIÈVE PROULX (dirs.), « Cahiers de l'IREF », no 10, à paraître.

Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), GAËTANE LEMAY, « Cahiers de l'IREF », no 9, 2003. 15,00 \$

« Femmes et sexualité(s) », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 7, 2002. 5,00 \$

Figures d'un discours interdit : les métaphores du désir féminin dans «Villette» de Charlotte Brontë, SANDRINA JOSEPH, « Cahiers de l'IREF », no 8, 2001. 10,00 \$

Maternités lesbiennes, Nathalie Ricard, éditions du remue-ménage et IREF, 2001.

«Identités et altérité: formes et discours», *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 6, 2001. 2,00 \$

Perceptions, préjugés et fantasmes chez les Grecs. Hérodote et les femmes barbares, GENEVIÈVE PROULX, « Cahiers de l'IREF », no 7, 2001. **Épuisé**

Mots et espaces du féminisme, LORI SAINT-MARTIN (dir.), avec la coll. de LORRAINE ARCHAMBAULT, « Cahiers de l'IREF », no 6, 2000. 5,00 \$

Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires, MARIE-ANDRÉE ROY ET ANICK DRUELLE (dir.), « Cahiers de l'IREF », no 5, 2000. 8,00 \$

« Les femmes et l'art : de muses à créatrices », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 5, 2000. **Épuisé**

Les rapports homme-femme dans l'Église catholique: perceptions, constats, alternatives, ANITA CARON, MARIE GRATTON, AGATHE LAFORTUNE, MARIE-ANDRÉE ROY, en collaboration avec NADYA LADOUCEUR ET PATRICK SNYDER, « Cahiers de l'IREF », no 4, 1999. 5,00 \$

« Femmes du siècle », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 4, 1999. 2,00 \$

Féminisme et forme littéraire. Lectures au féminin de l'œuvre de Gabrielle Roy, LORI SAINT-MARTIN (dir.), « Cahiers de l'IREF », no 3, 1998. 5,00 \$

Regard féministe d'une vidéaste autour du monde, VIOLAINE GAGNON, « Cahiers de l'IREF », no 2, 1998. 5,00 \$

Quand la violence parle du sexe : analyse du discours thérapeutique pour hommes violents, LISE LETARTE, « Cahiers de l'IREF », no 1, [1998] 1999. 5,00 \$

«Une revue à soi», *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 3, avril 1997. 2,00 \$

À partir de notre expérience. Femmes de la francophonie ontarienne, sous la direction de LINDA CARDINAL, Cahiers Réseau de recherches féministes, no 4 (numéro spécial), décembre 1996. 5,00 \$

Qui sont les mairesses et les maires du Québec? Les différences de genre dans les caractéristiques socio-économiques, les cheminements politiques et les modes de gestion, par ÉVELYNE TARDY avec la collaboration de GINETTE LEGAULT, MANON TREMBLAY, GUY BÉDARD et ODETTE TRÉPANIÉ, septembre 1996, 219 pages. 3,00 \$

« Terre(s) des femmes ? », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 2, avril 1996. 2,00 \$

Famille et travail : double statut ... double enjeu pour les mères en emploi, FRANCINE DESCARRIES ET CHRISTINE CORBEIL, en collaboration avec CARMEN GILL et CÉLINE SÉGUIN, [1995] 1999, 107 pages. 4,00 \$

«La vague anti-féministe», *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 1, avril 1995. **Épuisé**

Recherche-action et questionnements féministes, FRANCINE DESCARRIES ET CHRISTINE CORBEIL (dir.), Cahiers Réseau de recherches féministes, no 1, 1993, 96 pages. 5,00 \$

A/Encrages Féministes : un mouvement de réflexion dans la recherche féministe, textes réunis par ISABELLE LASVERGNAS, Cahier de recherche 1989, CRF/GIERF, 152 pages. **Épuisé**

Du privé au politique : la maternité et le travail des femmes comme enjeux des rapports de sexes : de l'expérience de la maternité à l'enceinte des technologies de procréation. Textes réunis par LOUISE VANDELAC, FRANCINE DESCARRIES, GEMMA GAGNON et al., Actes de la Section d'Études Féministes du congrès de l'Acfas 1989, UQAM, 1990, GIERF/CRF, 428 pages. 3,00 \$

Femmes, Féminisme et maternité, une bibliographie sélective, CHRISTINE CORBEIL ET FRANCINE DESCARRIES, CRF/Département de travail social, 1989, 79 pages. 3,00 \$

Questionnements et pratiques de recherches féministes. Textes réunis par FRANCINE DESCARRIES, DIANE TELMOSSÉ ET NICOLE TREMBLAY, Cahier de recherche 1989, CRF/GIERF, 152 pages. 10,00 \$

Document distribué par l'IREF :

. *Régionalisation et démocratie : les défis d'une citoyenneté active pour les femmes*, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay (dir.) avec la collaboration de Anita Caron et Louise Brossard, Réseau féministe de recherches et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, 2002. (10,00 \$)



FONDS ANITA CARON

Le Fonds Anita Caron a été créé dans le but de contribuer financièrement aux activités de formation et de recherche des personnes inscrites à nos programmes d'études ainsi qu'aux membres étudiants et étudiantes.

Trois bourses d'étude sont offertes annuellement dans le cadre d'un concours :
une de **1 000\$** à la concentration de deuxième cycle en études féministes
et deux de **500\$** à la mineure pluridisciplinaire en études féministes.

Pour offrir un don au Fonds Anita Caron, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'Institut, madame Christine Corbeil.

Le Bulletin d'information est publié trois fois par année : automne, hiver/ printemps et été. Les membres associées de l'IREF et les personnes provenant de l'extérieur de l'UQAM **doivent déboursier la somme de 10,00\$** pour recevoir le Bulletin.

Réalisation :

Marie-Edmée de Broin,
agente de recherche et de planification
et Céline O'Dowd,
secrétaire de direction

Mise en page :

Céline O'Dowd,
secrétaire de direction

Les bureaux sont situés au :

Pavillon Thérèse-Casgrain,
local W-4290
405, Boulevard René-Lévesque Est
Montréal
Téléphone : (514) 987-6587
Télécopieur : (514) 987-6742

Courriel : iref@uqam.ca

Site Web :

<http://www.unites.uqam.ca/iref>

Adresse postale :

IREF, UQAM
Case postale 8888
Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec, Canada
H3C 3P8

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'IREF (2002-2003)

Directrice

Christine CORBEIL, travail social

Agente de recherche
et de planification

Marie-Edmée DE BROIN

En remplacement de:

Lorraine ARCHAMBAULT

Coordonnatrice de l'enseignement

Marie-Lise BRUNEL,
sciences de l'éducation

Coordonnatrice de la recherche

Anne QUÉNIART, sociologie

Représentantes des professeures

Francine DESCARRIES, sociologie

Micheline DE SÈVE, science politique

Marie-Andrée ROY, sciences religieuses

Représentante des chargées de cours

Louise GRENIER, psychologie

Représentantes des étudiantes

Julie OUELLETTE, maîtrise en études
littéraires

Catherine VÉRONNEAU, maîtrise en
science politique

Mandataire du Doyen de la Faculté des
sciences humaines

Hélène MANSEAU,
Vice-doyenne à la formation

Mandataire du Protocole UQAM/

Relais-femmes

Irène DEMCZUK,

Service aux collectivités

Représentantes du milieu

socio-économique

Nadine GOUDREAU,

Alliance de recherche

IREF/Relais-femmes (ARIR)

Rachel BÉDARD,

Éditions du remue-ménage

Observatrice

Lyne KURTZMAN,

Alliance de recherche

IREF/Relais-femmes (ARIR)